



Offre d'achat non acceptée - suis engagée ?

Par TSGRI

Bonjour,

J'ai fait une offre immobilière il y a plus de 10 jours et qui n'a pas été acceptée pour le moment.

- 1) Cela m'engage t-il ?
- 2) Il y a t-il quand même un délai de rétraction ?

Merci par avance pour votre aide.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Y a-t-il une date limite de validité de cette offre ?

Si vous ne voulez pas donner suite, il faut :

- soit notifier le vendeur de votre désistement (RAR)
- soit demander à signer un compromis, les 10 jours de délai de rétractation sont APRES notification du compromis signé (pas de l'offre)

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037667917/

Pour tout acte ayant pour objet la construction ou l'acquisition d'un immeuble à usage d'habitation, la souscription de parts donnant vocation à l'attribution en jouissance ou en propriété d'immeubles d'habitation ou la vente d'immeubles à construire ou de location-accession à la propriété immobilière, l'acquéreur non professionnel peut se rétracter dans un délai de dix jours à compter du lendemain de la première présentation de la lettre lui notifiant l'acte.

Par TSGRI

non je n'ai pas donné de date de fin.

Je vous remercie pour votre retour mais je ne vois pas la réponse à ma question ? cette offre est elle considéré comme un engagement étant donné qu'elle n'a pas été encore acceptée ?
et si ce n'est pas engagement pourquoi faire une lettre RAR ? et non pas un simple mail ?

Par ESP

Bonjour

Évoquez vous une offre d'achat ou de vente ?

Par yapasdequoi

si ce n'est pas engagement pourquoi faire une lettre RAR ? et non pas un simple mail ?
ou ne rien faire du tout. c'est vous qui décidez.
mais il ne se passera rien tant que le compromis ne sera pas signé.

Par TSGRI

Merci

Par janus2

non je n'ai pas donné de date de fin.

Bonjour,

Si l'on parle bien d'une offre d'achat, le délai de validité de l'offre est une mention obligatoire. Donc puisque vous ne l'avez pas spécifié, votre offre n'est pas conforme et ne peut donc pas vous engager.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2753]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2753[ur]

L'offre doit être écrite et contenir les éléments suivants :

Désignation du bien

Date de l'offre

Prix fixé par l'acquéreur

Durée de validité de l'offre de 1 ou 2 semaine(s)